

Un nouvel EPI* pour toutes et tous ???

Depuis le début de la crise sanitaire,

- vous avez été en première ligne dans les services, mais contraints ou volontaires désignés d'office pour travailler par roulement, pour votre propre sécurité sanitaire et celle de toutes et tous,
- Vous avez été contraints à rester chez vous en attendant que l'on vous sollicite soit pour vous rendre à nouveau dans votre service, soit justement pour assurer ce roulement salvateur,
- Vous étiez sous convention de télé-travail et vous avez accepté de travailler cinq jours sur cinq selon ce mode de travail distancié,
- Vous vous êtes portés volontaires (ou on vous a désignés) pour venir en soutien, depuis chez-vous, à vos collègues, notamment dans le cadre de la campagne IR, mais aussi sur d'autres missions,
- Vous avez accepté de travailler avec vos propres matériels,
- Vous auriez bien voulu reprendre le travail, y compris à distance, mais l'administration a été incapable de vous fournir du matériel,
- Vous avez télé-travaillé tout en gardant vos enfants de moins de 16 ans et tout en assurant la continuité pédagogique,
- Vous avez été tout simplement écartés, à l'insu de votre plein gré, de toute sollicitation professionnelle, soit pour raison de santé, soit parce que vous n'étiez pas positionnés sur des missions prioritaires.

Pour tout cela, vous êtes remerciés régulièrement par le DG dans tous les messages qu'il vous adresse (pour ne reprendre que le dernier en date du 2 juin : « c'est tout d'abord l'occasion pour moi de vous remercier pour votre mobilisation exceptionnelle pendant ces deux mois et demi,») mais attention, dans son message du 3 juin il précise que «il nous faut poursuivre pour aller vers une pleine activité, sans pour autant nous départir des règles sanitaires nécessaires. Il nous faut également pousser les feux sur la dernière ligne droite de la campagne IR pour répondre au maximum par messagerie, téléphone ou en présentiel aux contribuables qui en ont besoin.»...

Mais à bien y regarder, ces belles paroles sont entachées par le fait, qu'entre temps, l'administration dégage son ordonnance de la honte portant sur les congés et RTT... Considérant certainement que votre conscience professionnelle, votre attachement au service public et à vos métiers étaient tels que vous alliez certainement vous précipiter, une fois le confinement terminé, pour déposer vos congés, pour en profiter sans vergogne et sans penser un seul instant à l'intérêt général. Les raisons sont tout aussi ignobles que les conséquences !

Et pour rajouter à l'ignominie, la DG elle-même, est venu clôturer l'obscène séquence de la reprise d'activité, en refusant le droit (oui, juste le droit!), aux agents de déposer un jours de congés, de RTT ou de récupération horaire le 22 mai, en lieu et place d'une autorisation d'absence exceptionnelle (AAE) qui devait, prioritairement et non obligatoirement, couvrir ce « pont naturel ».

L'addition commence à être salée, non ? Et ne vous attendez pas à la moindre clémence maintenant que l'activité reprend à « plein régime ». Ils n'hésiteront pas à vous refuser des congés sous prétexte de la nécessité de service dans les semaines qui viennent.

Ces gens-là osent tout, c'est d'ailleurs à cela qu'on les reconnaît...

Il faudra assez vite nous rembourser nous-mêmes de ces ponctions.

Comment ?

En levant le pied, partout et en toute circonstance, pour votre santé, ne perdez pas votre vie à la gagner et à tresser les lauriers qu'arboreront fièrement vos bourreaux en vous payant de mots.

Cerise sur le gâteau, les mouvements d'affectation nationale, et plus particulièrement celui des cadres B, qui est véritablement catastrophique pour beaucoup de départements !

Si nous étions taquins, nous pourrions presque imaginer que le ministre de l'Action et des Comptes publics, son féru d'art secrétaire d'État à la Fonction publique, le Directeur général et son adjoint du moment nous annoncent la livraison imminente d'un nouvel équipement de protection individuelle (*) de la manière suivante :

Toujours attentifs à votre bien être mental et physique, nous avons décidé, d'un commun accord, de vous passer une pommade d'un nouveau genre. Vous serez donc très vite dotés individuellement d'un tube d'une crème bien connue. Elle est très efficace pour réparer les chairs meurtries et constitue un formidable lubrifiant permettant de rendre les vils assauts dont vous faites l'objet moins douloureux. Elle vous servira également au moment de la distribution de la prime...

